



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

« ITEKA » association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n° 530/0273 du 10 novembre 1994
revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de
l'Homme (FIDH)*

DECLARATION

A la veille de la date annoncée pour la signature d'un accord de paix sur le Burundi, nombre de Burundais sont tenaillés par la peur et l'incertitude des lendemains. Ces sentiments s'inspirent de la violence, de l'intolérance et de la bipolarisation ethnique qui, jusqu'à ce jour, n'ont cessé de caractériser l'action et les revendications politiques. La persistance de ces antagonismes et l'enjeu des accords de paix font craindre à beaucoup une surenchère de violences et d'actes de terreur aveugles. Déjà, depuis quelques jours, certaines localités en province, les collines surplombant la ville de Bujumbura et certaines rues et quartiers de la capitale résonnent la nuit et le matin de la violence armée que divers mouvements d'opposition, de part et d'autre, utilisent comme ultime moyen d'action sur le processus de paix.

En dépit des divergences politiques profondes qui persistent, de ce climat délétère et des hypothèques graves qui minent la sécurité et les chances réelles de paix, des pressions diplomatiques sont ouvertement exercées sur les parties en négociation pour qu'un accord soit signé au début de la semaine prochaine. Plusieurs Chefs d'Etats ont d'ores et déjà été invités à rehausser de leur présence – exceptionnelle dans certains cas – les cérémonies de signature d'un accord de paix pour le Burundi. Parallèlement, dans la sous-région, certaines voix auraient commencé à agiter la menace d'une reprise du blocus économique contre le Burundi, suspendu en janvier 1999, si aucun accord de paix n'était conclu.

La situation telle que décrite nous amène à partager en partie les préoccupations de nos concitoyens quant aux chances réelles d'un accord de paix qui serait conclu dans ces conditions. Elle incite à penser qu'en dépit des multiples et douloureuses épreuves subies depuis quatre décennies au Burundi et dans la sous-région des Grands Lacs, des divergences profondes se manifestent jusque dans les leçons que les Burundais et la communauté internationale devraient en tirer pour un avenir de paix, de justice et de développement au Burundi.

Bien que délétère, la situation actuelle n'affecte pas notre détermination à faire tout ce qui sera en nos moyens et en notre pouvoir pour que, dans les plus brefs délais, un accord de paix soit conclu et bâti *sur les leçons apprises en trois décennies de violences cycliques et sept années continues de guerre, sur les convergences de vues et avec un esprit de tolérance et d'abnégation.*

En dépit des adversités, nous persistons à croire que le Burundi possède des ressources propres pour une médiation sage et efficace de son propre conflit et nous nous engageons à œuvrer à toute échelle pour contribuer à préserver les acquis actuels du processus de paix et le mener à une issue heureuse.

Nous croyons que la profonde volonté de paix des Burundais constitue le principal atout de la paix et qu'en dépit de leurs réelles divergences de vues, rien ne justifie plus – tant à nos yeux qu'aux leurs, la poursuite absurde de la guerre.

L'écrasante majorité des Burundais a soif de paix, donc de vérité, de justice et de dignité. C'est cette soif populaire qui devrait encourager les politiciens burundais à franchir les pas vers la paix qu'ils ont trop longtemps refusé à franchir par peur de perdre l'estime – non de la multitude des Burundais – mais celle des milieux sociaux étroits et ethniques dans lesquels ils vivent immergés.

Au regard du contexte burundais actuel, il est clair que l'accord de paix résultera d'une conjugaison d'actes de courage. La paix au Burundi ne peut persister à souffrir des actes de complaisance et de solidarité dont chaque partie se croit obligée vis-à-vis de certains milieux clos, au détriment de l'immense majorité des Burundais qui souffrent de cette guerre.

Quelle que soit la cause ayant motivé sa naissance, il n'est point de légitimité pour tout mouvement d'« opposition », de « résistance » ou de « pression » dont la violence ne saurait ni circonscrire ses cibles et ses moments d'intervention ni proportionner son intensité en fonction de l'objectif qu'il cherche à atteindre.

Nous réitérons notre appel aux belligérants à l'arrêt immédiat des hostilités, qui ne font que creuser, de jour en jour et d'année en année, la largeur et la profondeur du fossé qui sépare les parties en conflit. Un accord sur l'arrêt des affrontements armés contribuerait sensiblement à renforcer le processus de paix d'Arusha en préparant le terrain à la signature de l'accord global de paix.

Nous appelons les opposants aux pourparlers d'Arusha à mettre immédiatement fin ou à s'abstenir de tout acte inconsidéré et irréfléchi de violences qui plongerait la capitale et le pays dans un désordre et des troubles qui ne feraient en rien avancer la cause qu'ils prétendent défendre. A l'heure des grands choix, nous appelons les Burundais – la jeunesse en particulier – à s'inscrire dans une citoyenneté active et responsable et à mener une action pacifique, réfléchie, réaliste et pragmatique qui tourne la page des actions violentes, émotives et inconséquentes qui n'ont jamais mené nulle part.

Nous appelons la médiation et la communauté internationale – les Etats de la région des Grands Lacs et du continent africain en particulier – à privilégier la recherche du compromis entre Burundais et à éviter toutes mesures *excessives* de pression qui auraient pour conséquence de forcer la signature d'un accord de paix dont les Burundais seront seuls à endurer les conséquences.

Nous appelons les différentes parties aux négociations à faire preuve d'un esprit d'ouverture, de tolérance et d'abnégation pour conclure à court terme un accord de paix qui respecte le droit égal des Burundais à la sécurité et au bien-être.

Fait à Bujumbura, le 24 août 2000

Pie NTAKARUTIMANA
Président